



DEVENIR BÉNÉVOLE

FICHE DE CANDIDATURE

**41^e édition de la
Comédie du Livre - 10 jours en mai**
Du 15 au 24 mai 2026

Dossier à renvoyer dûment complété avant le lundi 23 mars

Par mail à : julie.guyon@montpellier.fr

COORDONNÉES :

(à écrire de manière lisible en lettres capitales)

A défaut de remplir les données obligatoires (*), la demande ne pourra pas être traitée.

NOM* :

PRÉNOM* :

TÉL PORTABLE* :

TÉL FIXE :

ADRESSE* :

VILLE* :

COURRIEL* :

CODE POSTAL* :

**PROFESSION ACTUELLE
OU PRÉCÉDEMMENT EXERCÉE :**

DATE DE NAISSANCE* :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS

D'URGENCE* : (Nom, prénom, téléphone)

EXPÉRIENCE DE BÉNÉVOLAT* :

Avez-vous déjà été bénévole sur un
événement culturel ?

OUI

NON

> Si oui, lequel et sur quel(s) type(s) de missions ? :

TENUE VESTIMENTAIRE :

Prévoir une tenue confortable, t-shirt fourni
par La Comédie du Livre -10 jours en mai.



MISSIONS DE BÉNÉVOLAT :

MISSIONS SOUHAITÉES **EN AMONT** DE LA COMÉDIE DU LIVRE :

DISTRIBUTION DES DOCUMENTS DE COMMUNICATION (affiche, flyer, programme)

PRÉPARATION DES POCHETTES AUTEURS (feuille de route, programme, badge, tickets repas)

AIDE À LA MISE EN PLACE DES ESPACES (espace convivialité, stands, expositions...)

MISSIONS SOUHAITÉES **PENDANT** LA COMÉDIE DU LIVRE :

ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER LE PUBLIC DANS LES ESPACES D'ACCUEIL ET DE RENCONTRE (accueil, orientation du public, distribution et réapprovisionnement de programmes)

ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER LE PUBLIC DANS LES ESPACES D'ATELIERS SCOLAIRES ET JEUNESSE (gestion de la jauge, vérification du matériel et de l'espace...)

MISE EN PLACE ET RÉASSORT SUR LES ESPACES PETITS DÉJEUNERS LITTÉRAIRES ET SUR LES ESPACES DE RENCONTRES (réapprovisionnement en eau et en verre, installation café/croissant,...)

RENFORT SUR L'ACCUEIL DES AUTEURS ET INTERVENANTS À L'ESPACE CATERING



CALENDRIER DE DISPONIBILITÉS

Merci de nous indiquer vos disponibilités précises sur les dates et horaires ci-dessous.

Une fois l'inscription validée, il est impératif de communiquer auprès de l'équipe organisatrice tout changement avant le **mercredi 15 avril** pour ajuster les plannings.

La Comédie du Livre-10 jours en mai vous proposera une réunion courant avril pour préparer la manifestation

EN AMONT DE LA COMÉDIE DU LIVRE:

MARDI 28 AVRIL :

9h/12h
14h/17h30

MERCREDI 29 AVRIL :

9h/12h
14h/17h30

JEUDI 30 AVRIL :

9h/12h
14h/17h30

LUNDI 4 MAI :

9h/12h
14h/17h30

MARDI 5 MAI :

9h/12h
14h/17h30

MERCREDI 6 MAI :

9h/12h
14h/17h30

JEUDI 7 MAI :

9h/12h
14h/17h30

LUNDI 11 MAI :

9h/12h
14h/17h30

MARDI 12 MAI :

9h/12h
14h/17h30

MERCREDI 13 MAI :

9h/12h
14h/17h30

JEUDI 14 MAI :

9h/12h
14h/17h30

VENDREDI 15 MAI :

9h/12h
14h/17h30

LUNDI 18 MAI:

9h/12h
14h/17h30

MARDI 19 MAI :

9h/12h
14h/17h30

MERCREDI 20 MAI :

9h/12h
14h/17h30

PENDANT LE SALON DE LA COMÉDIE DU LIVRE :

JEUDI 21 MAI :

9h/12h
12h/15h30
15h30/19h

VENDREDI 22 MAI :

9h/12h
12h/15h30
15h30/19h

SAMEDI 23 MAI :

9h/12h
12h/15h30
15h30/19h

DIMANCHE 24 MAI :

9h/12h
12h/15h30
15h30/19h

INFORMATIONS LÉGALES / CHARTRE D'ENGAGEMENT

Afin d'accompagner la réussite de La Comédie du Livre-10 jours en mai, la Métropole de Montpellier souhaite associer la population à l'organisation et au bon déroulement de cet événement dans la préparation en amont mais aussi durant les 3 jours du salon littéraire. A cet effet, il convient de recruter une équipe de bénévoles.

L'activité bénévole est librement choisie. Le bénévolat se caractérise par l'absence de statut, il ne peut donc exister de liens de subordination juridique, au sens du droit du travail, entre le service des Rendez-Vous Culturels qui produit la manifestation La Comédie du Livre-10 jours en mai et les bénévoles, et donc l'absence de toute rémunération sous quelque forme que ce soit (espèce et avantage en nature). Ainsi, le bénévole peut mettre un terme à son activité sans procédure ni dédommagement. Cependant, ceci n'exclut pas certains droits et obligations, respect de règles et de consignes de bonne conduite listées ci-dessous.

L'ENGAGEMENT DE LA COMÉDIE DU LIVRE ENVERS LES BÉNÉVOLES :

Le service Rendez-Vous Culturels de la Métropole de Montpellier s'engage à l'égard de ses bénévoles :

- à les informer sur le contenu du projet, le fonctionnement, l'organisation, les finalités de la Comédie du Livre-10 jours en mai lors d'une réunion d'information en avril.
- à faciliter les rencontres avec les autres bénévoles, les équipes et autres intervenants de La Comédie du Livre-10 jours en mai.
- à les accueillir, assurer leur intégration, à les aider et à les considérer comme des collaborateurs à part entière et indispensables.
- à leur confier des activités selon leurs souhaits de missions, compétences, motivations et leur disponibilité. A définir leurs missions à travers une feuille de route réalisée par les soins du service Rendez-Vous Culturels de la Métropole de Montpellier.
- à les faire bénéficier d'une formule déjeuner offert par le service Rendez-Vous Culturels de la Métropole de Montpellier.

INFORMATIONS LÉGALES / CHARTRE D'ENGAGEMENT

L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES ENVERS LA COMÉDIE DU LIVRE :

Durant toute la durée de son volontariat, le bénévole s'engage :

- à adhérer aux valeurs de laïcité, solidarité, partage, respect d'autrui et lutte contre le racisme et la discrimination engagées par l'organisation et la collectivité.
 - à exercer son activité de façon cordiale, discrète et dans le respect des convictions et opinions de chacun.
 - à entretenir l'esprit d'équipe, à collaborer avec les autres acteurs et différentes équipes de la Comédie du Livre-10 jours en mai.
 - à s'impliquer dans les missions et activités qui lui sont confiées.
 - à respecter l'organisation et le fonctionnement de la Comédie du Livre-10 jours en mai.
 - à respecter scrupuleusement les consignes données par les personnes encadrantes, mais aussi les procédures, les normes de sécurité et d'hygiène de l'organisation et de la collectivité.
 - à contribuer aux actions de développement durable mises en œuvre par la Métropole de Montpellier en agissant de manière responsable et en respectant les consignes de tri des déchets.
 - à participer à des réunions d'information
 - à faire des suggestions d'amélioration du fonctionnement et du bon déroulement de l'organisation.
 - à restituer l'ensemble du matériel et autres fournitures (t-shirts etc.) à la fin de l'événement.
 - à respecter un délai de prévenance raisonnable en cas d'annulation du projet de bénévolat, au maximum avant la fin du mois d'avril.
 - le service Rendez-Vous Culturels conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.
 - avoir une couverture sociale et une attestation d'assurance responsabilité civile. En cas de dommage causé par le bénévole, ce dernier et ses assureurs renoncent à tout recours contre la Métropole de Montpellier et ses assureurs.
- En cas d'accident, le bénévole relève du régime général de maladie ordinaire et ne peut prétendre au bénéfice d'un régime de type accident de travail.

PROTECTION DES DONNÉES

(obligatoire)

* En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes données à caractère personnel soient traitées par la Ville de Montpellier dans le cadre de la sélection et de la gestion des bénévoles amenés à intervenir sur l'événement de la Comédie du Livre - 10 Jours en Mai en mai organisé par la Ville de Montpellier.*

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, veuillez-vous référer à la dernière page de ce document, nommé «Traitement des données à caractère personnel ».

FAIT À :

Signature précédée du nom et prénom et
de la mention «lu et approuvé» :

LE :

TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville et la Métropole de Montpellier, en tant que co-responsable de traitement pour :

La gestion des bénévoles amenés à intervenir sur les événements organisés par la collectivité.

L'animation du réseau de bénévoles.

Fin statistique

La base légale du traitement est le consentement. Le traitement a fait l'objet d'une inscription au registre des traitements de données à caractère personnel de la ville de Montpellier.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents habilités liés à l'instruction des dossiers et aux animations du réseau de bénévoles.

Les données sont conservées pendant la durée d'événement inscrit. Cependant, il est possible de prolonger cette durée à 3 ans à compter de la fin de la fête du livre en moyennant votre consentement.

En application de la loi n° 78 – 17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation ou de portabilité du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ;

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de la Ville Montpellier, Monsieur Éric LEDOUX par courriel à eric.ledoux@montpellier.fr

Si l'utilisateur estime que ses droits ne sont pas respectés, il peut faire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de la protection des données personnelles :

CNIL – Service des Plaintes

3 Place de Fontenoy –

TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.

AUTORISATION EXPRESSE DE CAPTATION ET DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné(e), Madame / Monsieur

NOM :

PRÉNOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

DOMICILIÉ(E) À :

TÉLÉPHONE :

ADRESSE MAIL:

Reconnais avoir participé volontairement aux prises de vues/tournages réalisé(e)s par : la Ville de Montpellier

Je reconnais et j'accepte que mon image et/ou mon interview et/ou mes nom, prénom et pseudonyme puissent à cette occasion être captés, fixés et enregistrés pour être utilisés en tout ou partie, ensemble ou séparément par la Ville et la Métropole de Montpellier dans les conditions ci-après :

Autorise, sans réserve à titre gracieux :

- la captation, l'enregistrement et la numérisation de mon image et/ou mon interview et/ou mes nom, prénom et pseudonyme sur tous supports.
- la reproduction et l'exploitation de mon image fixe ou animée et/ou mon interview et/ou mes nom, prénom et pseudonyme par la Ville et la Métropole de Montpellier directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses prestataires et partenaires, à des fins de promotion institutionnelle, d'enseignement, de recherche scientifique et culturelle, d'information du public ou de communication interne et externe autour de l'évènement Comédie du Livre - 10 Jours en Mai sur quelque support que ce soit, y compris au moyen de service de communication au public en ligne et sous forme d'exemplaires papier ou numériques destinés à être distribués.
- la conservation de ces images et propos par la Ville et la Métropole de Montpellier en vue de leur utilisation aux fins visées ci-dessus.

J'accepte que lesdits images ou enregistrements puissent être utilisés isolément ou avec d'autres images et enregistrements.

AUTORISATION EXPRESSE DE CAPTATION ET DE DIFFUSION D'IMAGE

Je comprends et accepte que le présent accord n'oblige nullement la Ville et la Métropole de Montpellier à utiliser les images fixes ou animées sur lesquelles je pourrais apparaître. Je renonce en conséquence à solliciter une quelconque compensation à quelque titre que ce soit pour ma participation aux prises de vue, reportage, et pour leur diffusion dans les conditions visées ci-dessus.

Cette autorisation vaut pour la France et entre en vigueur à la date de signature du présent document pour une durée de 10 ans.

Conformément aux dispositions légales à la loi relative aux traitements des données à caractère personnel, je suis informé(e) que je dispose d'un droit d'accès aux données qui me concernent, de rectification et d'opposition qui peut être exercé en s'adressant au service Rendez-Vous Culturels par mail à : stephanie.bertrand@montpellier.fr

La Ville et la Métropole de Montpellier s'engagent, dès la réception de la demande, à supprimer dans les 8 jours les images me représentant sur les supports numériques et/ou à ne plus utiliser les images me représentant sur les supports papier à venir. Je prends toutefois note que les supports papiers d'ores et déjà édités et reproduisant mon image, seront diffusés jusqu'à épuisement du stock.

FAIT À :

Signature précédée du nom et prénom
et de la mention «lu et approuvé» :

LE :